



# LES FRIGON

BULLETIN TRIMESTRIEL DES FAMILLES  
FRIGON, FRIGONE, FREGO,  
FREGOE, FREGON, FREGONE

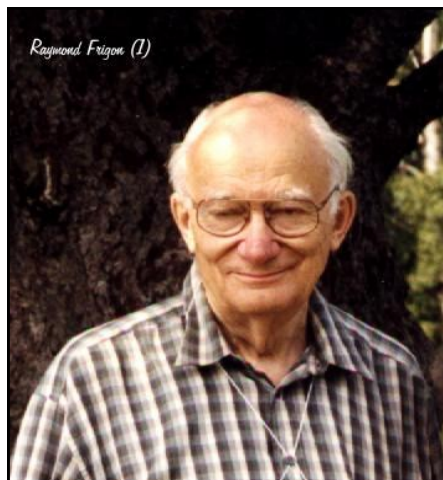
Bulletin français: ISSN 1703-4167  
Bulletin bilingue: ISSN 1703-4140

VOLUME 16 - NUMÉRO 1

HIVER 2009

## RAYMOND N'EST PLUS !

Suite à un long séjour en milieu hospitalier, Raymond Frigon (1) nous a quittés à l'âge de 93 ans. Il était le président fondateur de l'Association et a été responsable du bulletin jusqu'en 2000. Il fut notre guide durant de nombreuses années. Nous ressentions tous une grande affection pour ce grand homme calme qui affichait un sourire affable à la fois amical et un brin moqueur. C'était un homme d'une grande sensibilité et toujours orienté vers le mieux être de sa communauté. Leader ouvert et rassembleur, il ne manifestait jamais d'intransigeance sauf pour la qualité de la langue. Là, il était impitoyable ! Il aurait tant aimé maîtriser



Raymond Frigon (1) 1915 - 2008<sup>1</sup>

parfaitement la langue de Molière. Élevé en milieu anglophone, il a travaillé en ce milieu la plus grande partie de sa vie. Au moment de publier les textes du bulletin, il faisait la chasse aux anglicismes et exigeait le mot juste. Raymond a exercé le métier d'ingénieur. Il avait un grand souci du détail et du travail bien fait. Son décès est une grande perte et unanimement nos meilleures pensées se portent vers lui.

Que Dieu ait son âme !, comme disaient les anciens.

<sup>1</sup> Photo prise en 1996, lors des premières Retrouvailles à Batiscan.  
Il avait fondé l'Association deux ans auparavant, en 1994.

### 2009 - Rencontre annuelle dans la Région de la Mauricie

L'équipe de préparation travaille à bâtir notre  
rencontre annuelle 2009.

Année des fêtes du 325<sup>e</sup> anniversaire de Batiscan;

Année des fêtes du 375<sup>e</sup> anniversaire de Trois-Rivières;

Année du 15<sup>e</sup> anniversaire de notre Association;

Les détails dans le bulletin PRINTEMPS 2009.

### SOMMAIRE

|                                                       |     |
|-------------------------------------------------------|-----|
| Raymond n'est plus ! .....                            | 133 |
| 2009 - Réunion annuelle dans la région Mauricie ..... | 133 |
| Buts de l'Association et cotisation .....             | 134 |
| Conseil d'Administration et Équipe du bulletin .....  | 134 |
| Le mot du président .....                             | 135 |
| Cécile Brunelle passe le flambeau .....               | 135 |
| Bail à ferme de deux bœufs - II .....                 | 135 |
| Augustin Frigon                                       |     |
| II - Hommage posthume, 1952 (suite) .....             | 137 |
| Des Frigon en France, La Rochelle 1707 .....          | 138 |
| Des Frigon en France, Bilan .....                     | 139 |
| Le jardin de Marie-Claude et François .....           | 140 |

### Postes Canada

Numéro de la convention **40069967**  
de la Poste - publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:  
Fédération des familles-souches du Québec  
C. P. 10090, Succ. Sainte-Foy  
Québec (Québec) G1V 4C6

IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE

Pour le renouvellement de votre cotisation,  
consulter votre date d'expiration dans le bloc adresse.

## 134 L'ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON A POUR BUT DE

- retracer les familles portant les patronymes Frigon, Frigone, Frego, Fregoe, Fregone et Fregon;
- recruter des membres et des personnes-ressources;
- organiser des retrouvailles et des rencontres annuelles en vue de favoriser la création de liens d'amitié;
- recueillir des renseignements généalogiques et historiques auprès des membres et autres sources afin de promouvoir, de développer et de vulgariser l'histoire, la généalogie ou tout autre lien entre les générations;
- publier un dictionnaire des familles Frigon;
- publier le bulletin *Les Frigon*;
- publier et diffuser des monographies, biographies, albums de famille, résultats de recherches historiques ou généalogiques;
- assurer la conservation des archives familiales.

---

### COTISATION

Membre individuel: 20\$/an 50\$/3 ans 80\$/5 ans

Membre bienfaiteur: 30\$/an 250\$/à vie (55 ans et plus)

Membre corporatif: 250\$/an (donne droit à une demi-page annonce durant deux ans (8 bulletins))

Canada: dollars canadiens États-Unis et autres pays: dollars américains

---

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC. (2008 - 2009)

Secrétariat de l'Association: 84, 570<sup>e</sup> avenue, Saint-Hippolyte, QC J8A 3L2

(450) 563-1383 pfrigon@videotron.ca

Site Internet: www.genealogie.org/famille/frigon

#### Exécutif:

|                      |                                             |                              |
|----------------------|---------------------------------------------|------------------------------|
| Président:           | Gérald Frigon (116), Laval, QC              | frigon.gerald@videotron.ca   |
| Président fondateur: | Raymond Frigon (1), Ottawa, ON              | -                            |
| Vice-président:      | Claudette Chevette-Naud (126), Montréal, QC | ccnaud@hotmail.com           |
| Secrétaire:          | Pierre Frigon (4), Saint-Hippolyte, QC      | pfrigon@videotron.ca         |
| Trésorier:           | François Frigon (130), Laval, QC            | francois.frigon@videotron.ca |

|                                   |                                                  |                                 |
|-----------------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------------|
| <b>Administrateurs:</b>           | Claude Vaillancourt (151), Ste-Anne-de-la-Pérade | frigvail@hotmail.com            |
|                                   | Hermine Trudel (240), Montréal, QC               | herminetrudel@hotmail.com       |
|                                   | Jean-René Frigon (11), Trois-Rivières, QC        | jeanrene@cgocable.ca            |
|                                   | Léonce Frigon (218), Laval                       | -                               |
|                                   | Louise Frigon (83), Ste-Anne-de-la-Pérade, QC    | frigvail@hotmail.com            |
|                                   | Marcel Guillemette (236), Montréal, QC           | marcel.guillemette@sympatico.ca |
|                                   | Raymonde Frigon (96), St-Jérôme, QC              | raymondefrigon@hotmail.com      |
|                                   | René Frigon (75), Trois-Rivières, QC             | andree.rene@sympatico.ca        |
| Roger Frigon (131), Rimouski, QC  | roger_frigon@cgocable.ca                         |                                 |
| Sylvie Frigon (27), Cap-Rouge, QC | bernard.naud@videotron.ca                        |                                 |

#### Responsables des comités

|                                                   |                                             |                                 |
|---------------------------------------------------|---------------------------------------------|---------------------------------|
| Archives généalogiques:                           | Georges E. Frigon (93), Trois-Rivières, QC  | frigon.georges@cgocable.ca      |
| Bulletin <i>LES FRIGON</i> :                      | Jean-René Frigon (11), Trois-Rivières, QC   | jeanrene@cgocable.ca            |
| Livre <i>Les Frigon, histoire et généalogie</i> : | Gérald Frigon (116), Laval, QC              | frigon.gerald@videotron.ca      |
| Publications en anglais:                          | Claudette Chevette-Naud (126), Montréal, QC | ccnaud@hotmail.com              |
| Recherche <i>Les Frigon en France</i> :           | Lucie Frigon Caron (56), Gatineau, QC       | germai@videotron.ca             |
| Site Web:                                         | Marcel Guillemette (236), Montréal, QC      | marcel.guillemette@sympatico.ca |

---

Dépôt légal - 1<sup>er</sup> trimestre 2009  
Bibliothèque nationale du Québec

### L'ÉQUIPE DU BULLETIN

Dépôt légal - 1<sup>er</sup> trimestre 2009  
Bibliothèque et Archives Canada

#### Responsable du comité du bulletin et du montage

- Jean-René Frigon (11) jeanrene@cgocable.ca

#### Rédaction et révision des textes en français

- Cécile Brunelle brunelle.cecile@gmail.com
- Pierre Frigon (4) pfrigon@videotron.ca
- Guy Naud guy.naud@sympatico.ca

#### Rédaction, traduction et révision des textes en anglais

- Claudette Chevette-Naud (126) ccnaud@hotmail.com  
assistée par:
- Mary Frego Coates (139) coates@tnt21.com
- Guy Naud guy.naud@sympatico.ca

*Les textes publiés dans le bulletin n'engagent que la responsabilité des auteurs.*

Chaque société se distingue par sa culture, ses valeurs, ses croyances, son organisation politique et sociale. La société de Trois-Rivières d'aujourd'hui est probablement plus différente de celle de Masena (NY) et de celle de Beaverville (IL) qu'elle ne l'est de celle de Batiscan au XVII<sup>e</sup> siècle. Les Frigon, en quittant la Batiscanie au XIX<sup>e</sup> siècle pour une terre d'accueil américaine, ont entrepris une évolution différente de celle de leurs cousins demeurés au Québec. Que savons-nous de l'évolution de chaque groupe d'immigrants attiré par les industries de la Nouvelle-Angleterre ou par les plaines fertiles du Mississippi? Que savons-nous des opportunités et des écueils des regroupements de familles francophones dans ces régions? Quelle fut la position et l'apport de ces francophones dans l'évolution de leur pays d'accueil,

jusqu'à maintenant? Nos cousins américains seraient les mieux placés pour faire ces recherches.

De même ici, «en» Québec, plusieurs recherches restent à faire; entre autres: la liste des propriétaires de la terre ancestrale depuis François Frigon à nos jours; l'exploitation forestière dans la région de Batiscan aux XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles; le tracé et la construction du chemin du Roy entre 1731 et 1735; l'histoire et les exploits de Honoré Chamois, Hérault d'Armes et père de Marie-Claude.

Chacun de vous, selon votre intérêt et vos goûts, pouvez contribuer aux recherches qui nous passionnent tous et, ainsi, alimenter notre bulletin.

QUEL EST VOTRE PROJET DE RECHERCHE ?

## CÉCILE BRUNELLE PASSE LE FLAMBEAU

*Le jardin de Marie-Claude et François*

La chronique *Le jardin de Marie-Claude et François* a été mise sur pied avec le bulletin *Hiver 2004*. Sous la gouverne de Cécile Brunelle, cette rubrique a publié cinquante-trois frimousses d'enfants parmi les derniers descendants de Marie-Claude et de François. L'équipe du bulletin tient à remercier Cécile de son beau travail et souhaite par la même occasion la bienvenue à Sylvie Frigon qui assumera le maintien de cette rubrique. Nous assurons à Sylvie notre entière collaboration.

## BAIL À FERME DE DEUX BŒUFS - II

*Pierre Frigon (4)*

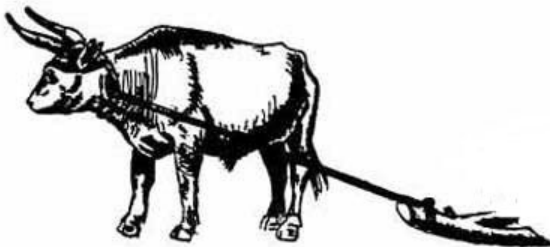
### La grille d'analyse de D'Amour et Cossette s'applique-t-elle aux baux à ferme signés dans la région des Trois-Rivières ?

Pour répondre à cette question, nous avons relevé de nombreux contrats de location d'animaux de la région de Trois-Rivières. Ces contrats confirment que les conditions de location étaient comparables à celles qui prévalaient à Montréal. Il semble toutefois que dans la région des Trois-Rivières, la rente était payable surtout en blé alors qu'à Montréal, D'Amour et Cossette n'en auraient relevé aucune.

#### Louer ou acheter ?

« Il est pareillement question de louage de bœufs au XVII<sup>e</sup> siècle, alors que nombre d'établissements agricoles n'en ont pas. La pratique est de moins en moins courante, quelques décennies plus tard, quand plusieurs habitants dispose bœufs de travail. »<sup>(16)</sup>

Durant la période 1661-1760, D'Amour et Cossette ont constaté que la plupart du temps les chevaux étaient achetés (30 ventes sur 31 contrats), les vaches, louées la plupart du temps (98 locations sur 100 contrats). Les bœufs et taureaux étaient loués ou achetés à part égale (26 locations sur 54 contrats). D'autres animaux, sous l'appellation de « bestiaux » étaient majoritairement vendus (16 ventes sur 21 contrats)<sup>(17)</sup>.



Les auteures mentionnent que les échanges de bêtes sans contrat notarié étaient sans doute fréquents entre voisins étant donné les frais liés à la rédaction d'actes notariés. On peut donc difficilement évaluer l'ampleur réelle du phénomène. Mais devant la rareté du bétail, on peut supposer que ceux qui en possédaient les exploitaient au maximum.

Les bailleurs cultivateurs comptent pour 30 %. C'est le groupe qui met le plus d'animaux en location. Viennent ensuite les marchands (15%), les nobles et bourgeois (13%), les artisans (12%)<sup>(18)</sup>. Fait intéressant à noter, 10% des bailleurs sont des religieux. Il semble que la location

est assez rare. En effet, elle est très rare, surtout dans la région des Trois-Rivières, où elle est très rare. En effet, elle est très rare, surtout dans la région des Trois-Rivières, où elle est très rare.

#### des bœufs pour ?

La location des bœufs et taureaux allait de pair avec la location des chevaux. Les bœufs étaient loués pour des périodes allant de quelques semaines à 5 ans. Ces derniers

(Suite page 136)

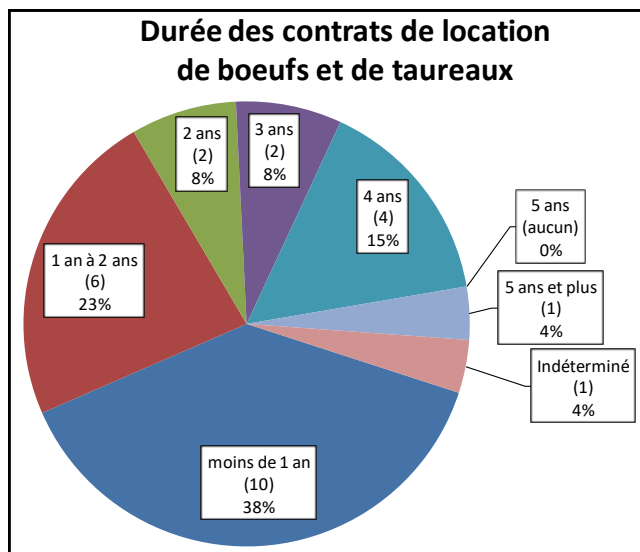
16- Robert-Lionel Séguin, p. 545

17- D'Amour et Cossette, p. 221, tableau 1

18- D'Amour et Cossette, p. 226, tableau 4

(Suite de la page 135)

étaient généralement loués pour une période de moins de un an. Voir le graphique<sup>(19)</sup> des bœufs et taureaux loués : On compte 38% de locations pour une période de un an ou moins. Doit-on conclure que les plus avisés louaient les bœufs pour défricher et/ou labourer puis les retournaient rapidement au propriétaire pour éviter



d'avoir à les soigner, particulièrement durant l'hiver?

Pas nécessairement. Louer des bœufs pour une longue période, pouvait être une bonne stratégie. Dans le contexte de pénurie d'animaux de trait qui prévalait à Batiscau, François Frigon s'assurait d'avoir sous la main une force de trait en tout temps. Ce qui était un avantage certain pour le transport du bois en hiver, le transport des personnes à l'Église, l'essouchage, le labourage etc. De plus, la période de location terminée, ses bœufs pouvaient être mangés et les peaux devenir *robes de bœuf*, *souliers de bœuf*, ceintures, harnais et quoi encore!

### Louer en automne ou au printemps ?

François Frigon prend possession de ses bœufs en octobre. Il devra donc les nourrir durant presque un an avant de pouvoir en retirer un revenu. Voilà l'un des risques que comportait son contrat.

Mais le principal risque était la mort des animaux, surtout durant l'hiver. Période où le froid pouvait être meurtrier. « Pour une mort naturelle, les deux clauses les plus fréquentes sont le partage de la perte à part égale entre le preneur et le bailleur et la perte assumée par le bailleur. Dans ce cas, le locataire doit remettre la peau de l'animal qui sera vendue par le bailleur pour éprouver une partie de la perte »<sup>(20)</sup>. Le notaire Cusson ne donne pas ces précisions. On présume donc qu'en cas de mort, la peau appartenait à François Frigon.

Il est à noter que la prise de possession des animaux se fait à la signature du contrat et que sur 6 contrats de location de bœufs relevés par Audet<sup>(21)</sup>, 4 ont été signés à

l'automne, un en hiver et un au printemps. Chez Séguin, pages 229 à 252, on recense 30 locations de bœufs. En septembre, octobre et novembre : 14; en décembre, janvier, février : 8; en mars et avril : 8. Encore ici, les contrats se signaient très majoritairement à l'automne et à l'hiver.

Les bailleurs s'évitaient ainsi l'obligation de soigner et nourrir les bêtes durant l'hiver et le risque reposait sur les épaules des preneurs.

Vu les conditions difficiles de vie à cette époque bien présente était la probabilité que les animaux meurent avant le terme du contrat.

### Trop vieux les bœufs ?

Les bœufs de François étaient âgés de 8 ans et il devait les garder durant 4 ans.

Sur 163 bœufs répertoriés par les auteures, 106 ont moins de 8 ans (65%), 22 ont 8 ans et plus (13,5%), 35 ont un âge indéterminé (21,5%)<sup>(22)</sup>.

Les bœufs loués par François Frigon étaient donc bien vieux ! Mais comme on l'a vu, ces bêtes étaient rares à Batiscau. Deux vieux bœufs valent mieux que pas du tout. Surtout si ce sont des bœufs habitués à travailler ensemble et qui, avec l'âge ont acquis une certaine docilité. Et, s'ils sont bien traités, ils peuvent être utiles durant quelques années... « moyennant Dieu », comme on disait à cette époque.

### L'âge des bœufs était-il la raison d'en louer deux plutôt qu'un seul ?

Eh bien non ! « ... les bœufs travaillent souvent en paire et sont ainsi presque toujours vendus en paire, il est imaginable que leur valeur et leur productivité augmentent après quelques années de travail en commun. » Sur : 126 bœufs, 114 ont été vendus par paires! Et habituellement ils ont le même âge<sup>(23)</sup>

Dans le prochain texte : Sept minots et demi de blé froment par année, trop payé? Pourquoi payer à Noël ? Trop chers, les bœufs? Conclusion.

19- D'Amour et Cossette, p. 225 (extrait du tableau 3)

20- D'Amour et Cossette, p. 224

21- Audet, Se nourrir au quotidien en Nouvelle-France, Les éditions GID, Ste-Foy, Québec, 2001, p.70

22- Information complémentaire fournie par Valérie D'Amour

23- Information complémentaire fournie par Valérie D'Amour

### NOTES DE L'HON. JUGE HECTOR PERRIER

*La vie est trop courte pour être petite* : cette parole de D'Israëli semble avoir été un mot d'ordre dans la trop brève existence d'Augustin Frigon; aussi a-t-il accepté comme un devoir, les postes nombreux et très importants qui lui ont été confiés, et toujours il les a remplis avec efficacité et succès.

Je voudrais, en hommage à sa mémoire souligner d'un trait sa nomination et son séjour à la Commission Pédagogique des Écoles Catholiques de Montréal (1928 à 1937) et au Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique (de janvier 1931 jusqu'à sa mort).

Dès son entrée dans chacune de ces institutions, il s'est fixé un objectif qu'il n'a cessé de poursuivre pour ne s'arrêter qu'après l'avoir atteint : orienter l'enseignement des travaux manuels afin d'éveiller chez les élèves des écoles primaires, la plupart fils d'ouvriers, le goût de mettre en valeur leurs talents et de se préparer un avenir convenable.

En décembre 1929, il inspire une résolution adoptée par la Commission d'inscrire l'enseignement obligatoire des travaux manuels au programme des 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années.

Le 4 février 1931, alors qu'il assiste pour la première fois à une réunion du Comité Catholique, il s'appuie sur cette résolution pour obtenir la nomination d'un sous-comité chargé d'étudier le programme d'enseignement des travaux manuels.

À la suite d'un rapport de ce sous-comité (mai 1931), M. Frigon explique ce qu'il espère obtenir : « *donner aux jeunes garçons le goût des travaux manuels et découvrir vers quelle carrière les dirigent leurs aptitudes spéciales* ». Le Comité Catholique exprime alors le vœux que les règlements concernant cet enseignement soient observés plus rigoureusement.

Augustin Frigon avait bien raison de revenir à la charge, car la situation n'était guère brillante dans ce domaine; un rapport de M. C.J Miller, inspecteur général des écoles primaires soumis en février 1933, démontre que neuf municipalités rurales seulement dans toute la province dispensaient l'enseignement des travaux manuels.

En mai 1938, la Commission de Coordination et des Examens, à la suite de deux séances d'études auxquelles participèrent les autorités des écoles techniques, recommande « que le gouvernement soit prié d'étudier l'opportunité d'établir de petites écoles techniques aux besoins particuliers de chaque région ». Cette initiative de M. Frigon devait donner lieu, en 1941, à l'ouverture de nombreuses écoles d'initiation artisanale dans les districts ruraux.

Dans cet effort persistant pour promouvoir et intensifier l'enseignement spécialisé, Augustin Frigon n'a jamais eu pour but de développer la formation technique au détriment de la formation générale; bien au contraire, il exigeait que l'admission aux écoles techniques ne soit faite qu'après la 8<sup>e</sup> année des écoles primaires (procès verbaux du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction Publique, session mai 1938). D'ailleurs, il précisait sa pensée dans un mémoire intitulé « Enseignement et influence économique » qu'il soumettait au Conseil de l'Instruction Publique en mai 1942 (Revue Trimestrielle Canadienne, juin 1942).

*« Il faut donc agir avec détermination aujourd'hui pour que la génération qui nous succédera soit mieux outillée que la majorité d'entre nous pour la lutte, d'une intensité que l'on soupçonne peu chez nous, qui caractérise la vie économique anglo-américaine. »*

*J'estime que le problème est beaucoup plus une question de formation première, d'éducation que de spécialisation. Si la formation est bonne, la spécialisation suivra naturellement. Il s'agit en somme de préparer notre jeunesse de façon à ce que nos descendants soient plus heureux au milieu d'une population différente de la nôtre mais avec laquelle nous devons vivre. »*

Parmi ses collègues de la Commission Pédagogique et du Comité Catholique de l'Instruction Publique, se trouvaient d'éminents professeurs de l'enseignement secondaire et universitaire. M. Frigon leur laissait le soin d'imposer dans les programmes l'obligation aux élèves de faire deux parts de leur travail : celle du métier de leur choix et celle de la culture générale; quant à lui, il appuyait fortement sur les questions complexes et difficiles auxquelles il était aux prises dans le domaine particulier qu'il connaissait le mieux.

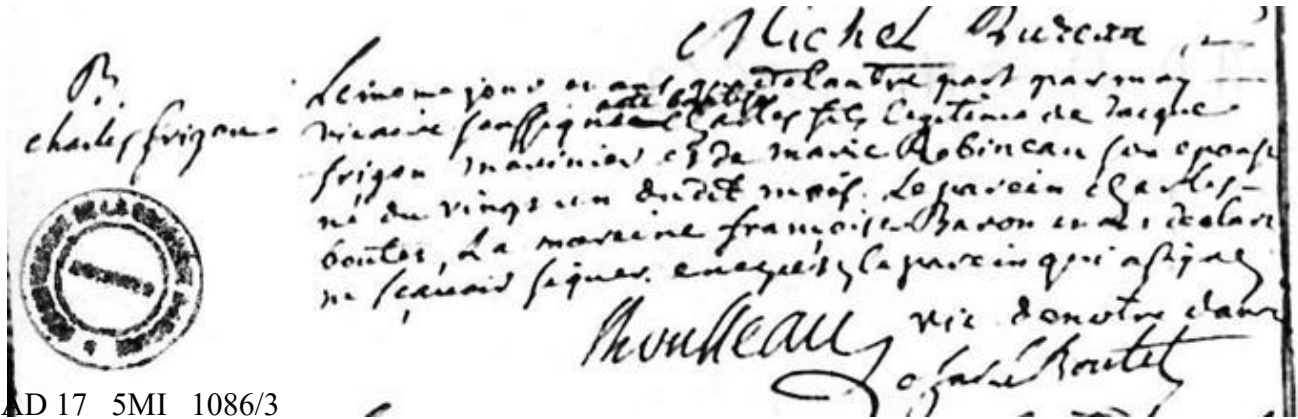
Dans les sphères de l'enseignement, comme dans toutes celles où il a exercé ses multiples activités, Augustin Frigon, par ses notions exactes sur les conditions de notre vie industrielle, sa volonté tenace, sa vive intelligence et son dévouement inlassable, a exercé une féconde influence. En s'inspirant d'une pensée de Franc Nohain, on peut dire qu'il a possédé *l'art de vivre*, c'est-à-dire qu'il a vécu de telle manière que nous penserons longtemps à lui et que nous regrettons vivement son départ.

HECTOR PERRIER  
JUGE DE LA COUR SUPÉRIEURE

La Charente-Maritime (17) fait passer de 4 à 5 les départements français dans lesquels on a retracé des Frigon.

Aux actes de baptême, mariage, décès déjà répertoriés dans le 13, le 26, le 30 et le 35 s'ajoute le baptême de Charles Frigon célébré à La Rochelle, paroisse Notre-Dame, en juillet 1707.

Voyez maintenant l'extrait portant la cote des Archives départementales (AD) suivi d'une transcription incomplète:

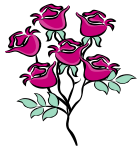


|                |                                                               |
|----------------|---------------------------------------------------------------|
| B.             | Le meme jour et an que de l'autre part par moy                |
| charles frigon | vic. soussigne a ete baptise charles fils legitime de Jacques |
|                | frigon marinier et de marie Robineau son epouse               |
|                | né du vingt et un dudit mois. Le parrain Charles              |
|                | boutet, la maraine françoise Baron et ont declare             |
|                | ne sçavoir signer excepte le parain qui a signe               |
|                | _____ vic. de notre-dame                                      |
|                | Charles Boutet                                                |

La bénévole qui a fait la recherche aux AD17 a joint à la copie de l'acte le texte suivant: *«Frigon Charles Est bien né à La Rochelle (Notre-Dame) le 24/07/1707 fils de Jacques et de Robineau Marie»*. Cette note confirme la période correspondant à *«Le meme jour et an...»*, le jour étant probablement celui du baptême puisque dans l'acte on le dit né du *«vingt et un»*.

De son propre chef, elle a aussi cherché le mariage des parents de Charles. Elle n'a rien trouvé à La Rochelle, ni en Aunis, ni à Rochefort, ni sur les Îles de Ré et Oléron. Elle émet le commentaire suivant: *«la profession de marinier m'a fait penser que les «gabarres» (bateaux de l'époque qui naviguaient sur les rivières) amenaient à La Rochelle vins et cognac»*. Elle accompagne sa réflexion d'une suggestion nous invitant à orienter nos recherches vers la ville et la région de Cognac.






---

 Nos descendants
 

---

*NDR: Tous ces descendants sont de la lignée de Louis-Augustin.*



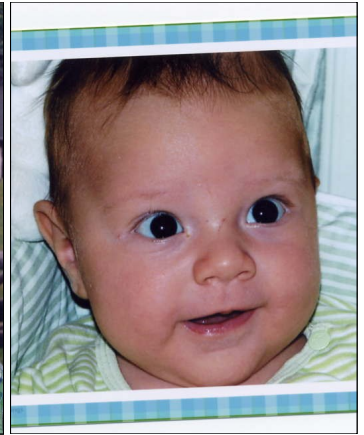
**Emmanuelle Beaumier,**  
née le 11 octobre 1997.



**Luka Beaumier,**  
né le 5 mai 1999.



**Nathan Beaumier,**  
né le 2 juillet 2002.



**Mathéo Beaumier,**  
né le 10 août 2007.

*Emmanuelle, Luka, Nathan et Mathéo sont les enfants de Martin Beaumier et Geneviève Frigon.*



**Magaly Frigon,**  
née le 23 février 2001.



**Renaud Frigon,**  
né le 15 juillet 2005.

*Magaly et Renaud sont les enfants  
de Marc-André Frigon et Caroline Trempe.*

*Les enfants Beaumier et Frigon  
sont associés aux familles Frigon  
par leur grand-père, René Frigon (75).*

Faites parvenir à l'Association, les photos de vos  
petits-enfants ou de vos enfants et savourez le  
plaisir de voir ces rafraîchissantes frimousses dans  
le bulletin!

Permettez aux membres de l'Association de  
partager ce grand bonheur d'une famille qui  
s'agrandit.

Communiquez avec moi, je me ferai un plaisir  
de vous fournir tous les détails.

**Sylvie Frigon**

Vous pouvez me rejoindre

par téléphone: (418) 651-3948



par courriel: [sylvie.frigon@videotron.ca](mailto:sylvie.frigon@videotron.ca)

